

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 MARS 2008

**Etaient présents** : Mesdames GUILHAUMON Ghislaine, JOUANNAUD Frédérique, VIDAL Patricia, Messieurs ANTOINE Pierre, MALCHIRANT Thierry, MICHEL Claude, OLIVA Jean Paul, OLLIE Christophe, SANCEY Jean Marc, VERGE Claude, VIEIRA Dominique.

## **1 – Approbation du compte rendu du 14 Mars 2008.**

Le compte rendu de la séance du 14 Mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

## **2 – Nomination des délégués aux divers organismes intercommunaux**

Suite aux dernières élections municipales, il est nécessaire de désigner des nouveaux délégués et suppléants pour les organismes intercommunaux.

Les propositions de représentations sont les suivantes :

- **Communauté de Communes du Pic St Loup** :
  - . Titulaires : Monsieur Pierre ANTOINE et Monsieur Jean Paul OLIVA.
  - . Suppléants : Monsieur Claude MICHEL et Monsieur Christophe OLLIE
- **SIVOM du Pic St Loup**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE et Monsieur Claude MICHEL.
- **SITIVS**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE, Monsieur Jean Paul OLIVA, Monsieur Claude VERGE.
- **SIGC Garrigue Campagne**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE, Monsieur Thierry MALCHIRANT.
- **SIVU Bénovie et Mosson**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE, Monsieur Claude VERGE.
- **SIVU du Groupe Scolaire Assas – Guzargues**
  - . Madame Ghislaine GUILHAUMON, Madame Frédérique JOUANNAUD, Monsieur Thierry MALCHIRANT, Monsieur Christophe OLLIE, Monsieur Jean Marc SANCEY, Madame Patricia VIDAL.
- **Charte Intercommunale du Salaison**
  - . Monsieur Claude VERGE, Monsieur Dominique VIEIRA.
- **Collège François Mitterrand de Clapiers**
  - . Madame Ghislaine GUILHAUMON, Madame Patricia VIDAL.

- **Hérault Energie**
  - . Titulaire : Monsieur Pierre ANTOINE,
  - . Suppléant : Monsieur Claude VERGE.

Après délibération des membres du Conseil Municipal, toutes les propositions de délégations ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.

### **3 – Nomination des délégués aux commissions communales**

Afin que le Conseil Municipal puisse fonctionner au mieux il est souhaitable de mettre en place diverses commissions de travail.

La constitution des commissions suivante est proposée :

- **Commission des finances**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE, Madame Ghislaine GUILHAUMON, Monsieur Thierry MALCHIRANT, Monsieur Claude MICHEL.
- **Commission Urbanisme**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE, Monsieur Thierry MALCHIRANT, Monsieur Jean Paul OLIVA, Monsieur Christophe OLLIE, Monsieur Jean Marc SANCEY, Monsieur Dominique VIEIRA.
- **Commission Aménagement du Village et Travaux**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE, Madame Frédérique JOUANNAUD, Monsieur Thierry MALCHIRANT, Monsieur Christophe OLLIE, Monsieur Claude VERGE, Madame Patricia VIDAL, Monsieur Dominique VIEIRA.
- **Commission Environnement**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE, Monsieur Claude MICHEL, Monsieur Jean Paul OLIVA, Monsieur Christophe OLLIE, Monsieur Jean Marc SANCEY.
- **Commission Animations, Communication, Culture, Jeunesse**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE, Madame Ghislaine GUILHAUMON, Madame Frédérique JOUANNAUD, Monsieur Thierry MALCHIRANT, Monsieur Claude MICHEL, Monsieur Jean Paul OLIVA, Monsieur Christophe OLLIE, Monsieur Jean Marc SANCEY, Monsieur Claude VERGE, Madame Patricia VIDAL, Monsieur Dominique VIEIRA.
- **C.C.A.S**
  - . Monsieur Pierre ANTOINE, Madame Ghislaine GUILHAUMON, Madame Frédérique JOUANNAUD, Monsieur Christophe OLLIE, Madame Patricia VIDAL.

Après délibération des membres du Conseil Municipal, toutes les propositions de délégations ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.

### **4 – Création de la Commission de la Publication**

Monsieur le Maire propose la création d'une commission de la publication.

La composition suivante est soumise au conseil Municipal :

. Directeur de Publication : Monsieur Pierre ANTOINE,

. Comité de rédaction et de lecture : Monsieur Pierre ANTOINE, Madame Ghislaine GUILHAUMON, Madame Frédérique JOUANNAUD, Monsieur Thierry MALCHIRANT, Monsieur Claude MICHEL, Monsieur Jean Paul OLIVA, Monsieur Christophe OLLIE, Monsieur Jean Marc SANCEY, Monsieur Claude VERGE, Madame Patricia VIDAL, Monsieur Dominique VIEIRA.

. Coordination rédactionnelle : Frédérique JOUANNAUD.

Après délibération des membres du Conseil Municipal, la proposition de création de la commission de la publication comme décrite ci-dessus est adoptée à l'unanimité.

## **5 – SITIVS**

Le SITIVS (Syndicat Intercommunal de Travaux d'Irrigation dans la Vallée du Salaison) informe tous les clients raccordés au réseau du Bas Rhône, qu'il est formellement interdit de réaliser une interconnexion avec l'installation privative d'eau potable ou à tout autre réseau.

L'eau brute distribuée par le SITIVS ne peut en aucun cas être déversée dans un réseau de collecte des eaux usées sauf déclaration du client au service public compétent.

A ce sujet, Monsieur le Maire demande qu'un courrier de rappel soit distribué à tous les abonnés du SITIVS.

## **6 – Détermination de la date de la fête de Guzargues**

Comme chaque année, la commune de Guzargues organise une journée de fête en début d'été. Pour l'année 2008 la date du 12 Juillet a été choisie.

## **7 - Mise en service du hot spot wifi**

Monsieur le Maire propose que le Hot Spot wifi public soit mis en service à partir de l'équipement wifi déjà installé en mairie. La date de mise en service est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2008.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte la proposition de mise en service du Hot spot public pour le 1<sup>er</sup> avril 2008.

## **8 – Questions diverses**

### **Débroussaillage du Terrain communal :**

La commune est propriétaire de la parcelle boisée AH 278 (bois communal du « Petit Clos ») d'une superficie d'environ 10.000 m<sup>2</sup>. Dans le cadre de sa mise en valeur mais aussi du débroussaillage obligatoire il est nécessaire d'en effectuer le nettoyage. Il est décidé de faire une demande de devis à plusieurs entreprises d'entretien d'espaces verts.

### **Sécurisation de l'arrêt de bus :**

L'arrêt de bus est actuellement situé à l'entrée de la rue des Platanes. Le ramassage scolaire, les manœuvres du bus et l'entrée sortie des véhicules sont source d'insécurité.

Monsieur le maire demande que rapidement soit étudié le transfert de l'arrêt de bus au croisement des chemins de la Carrierrasse et de la Colline. Ce dossier, abri bus et rénovation du chemin de la Carrierrasse sera étudié globalement avec un objectif de réalisation pour 2008.

## **Rétrocession au domaine public des voiries**

Madame Pouzancre, pétitionnaire du lotissement « La Carrierrasse » a demandé à Monsieur Ollié que les voiries et espaces communs du lotissement « La Carrierrasse » soient rétrocédés à la commune. Pour pouvoir réaliser cette opération et conformément au cahier des charges du Lotissement, Monsieur le Maire indique que seule l'association syndicale peut solliciter ce transfert. En conséquence il est indiqué à Monsieur Ollié que dans un premier temps, il est nécessaire de créer l'association qui ensuite fera la demande de rétrocession.

**La séance est levée à 22 H30.**